



Indemnités de déplacement

Par **richardbe**, le **25/04/2014** à **14:08**

bonjour

je suis en mission pour 9 mois à 120 kms de mon domicile, je suis formateur dans un organisme de formation.

l'employeur me verse 80 % des dépenses prévues par semaine. or il y va de ma poche et il tarde à me rembourser, malgré les justificatifs, y a-t-il un délai?

merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **25/04/2014** à **19:20**

Bonjour,

Si aucune disposition à ce propos n'est prévue au contrat de travail ou à la Convention Collective applicable, l'employeur doit rembourser les frais professionnels sous un délai raisonnable sans que la Jurisprudence ne l'ait fixé formellement...